



# MAIRIE



## Compte-rendu de séance

### Conseil Municipal du 22 septembre 2015

Nombre de Conseillers : en exercice : 11 présents : 11 votants : 11

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel MANTRAND, Maire.

Présents : Daniel MANTRAND, Maire - François HERMET, 1<sup>er</sup> Adjoint - Bertrand REVERSAT, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Renée CORDESSE, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Thierry CHARDAYRE - Damien ESTÉVENON - Joël PAGÈS - Isabelle VIEILLEDENT - Jacques BRÉMOND - Viviane FEIMANDY - Géraldine VELAY

Absent excusé :

Secrétaires de séance : Renée CORDESSE, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Isabelle VIEILLEDENT.

Le compte-rendu de la séance du 2 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

### CONTRAT TERRITORIAL DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Le Maire indique au conseil municipal que le Département de la Lozère a lancé une démarche de contractualisation avec les communautés de communes de son territoire.

Cette contractualisation déterminera, en particulier, les engagements d'interventions financières du Département de la Lozère sur les projets d'investissement portés par la collectivité sur la période 2015-2017.

Afin de rédiger ce contrat, la commune doit proposer les projets d'investissement qu'elle souhaite porter en maîtrise d'ouvrage et la demande de subvention au Département de la Lozère qui leur correspond.

Sur proposition du Maire, le conseil à l'unanimité retient les projets subventionnables suivants :

Nom du projet	Montant des travaux HT	Subvention du Département sollicitée	Date de réalisation
Travaux de réhabilitation RDC école de Beauregard	37 543 €	6 280 €	Août 2015
Aménagement de Charmals	256 695 €	102 678 €	Août 2015
Création de l'assainissement de Charmals	82 000 €	10 000 €	Août 2015
Aménagement des Salèles et Baraque des Gouttes	176 532 €	70613 €	2e Semestre 2016
Réseaux AEP et Assainissement de Salèles et la Baraque des Gouttes	11 718 €	3 515 €	2e Semestre 2016

Aménagement des Salhens	282 633 €	113 053 €	2e Semestre 2017
Réseaux AEP et Assainissement des Salhens	26 067 €	7 820 €	2e Semestre 2017
Aménagement du presbytère de Beauregard en bâtiment d'accueil touristique	397 500 €	119 250 €	Fin 2016

Le Maire précise que le nouveau Conseil Territorial a donné son accord pour que soient entrepris les travaux qui étaient programmés en 2015 et dont l'appel d'offres était imminent. De ce fait, l'enveloppe restante ne permettra pas de financer l'ensemble des dossiers proposés. Fin octobre, une réunion avec la Présidente du Conseil Territorial devrait permettre de connaître les dossiers retenus.

On peut tirer comme enseignement qu'à l'avenir, les aides diverses seront sérieusement revues à la baisse.

### **FONDS DE CONCOURS SDEE CHARMALS**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du village de Charmals, le SDEE finance une grande partie des travaux d'électrification. La participation de la commune due au SDEE doit être apportée sous forme de fonds de concours.

Le montant des travaux s'élève à 52 867.92 € TTC et le fonds de concours est de 13 322.45 € TTC.

### **EMPRUNT CHARMALS**

Pour financer les travaux du village de Charmals qui s'élèveront aux environs de 300 000 € et compte tenu des différentes aides obtenues, il est nécessaire d'avoir recours à l'emprunt.

Sur proposition du Maire, après consultation des banques, le conseil décide à l'unanimité d'emprunter 100 000 € auprès du Crédit Agricole, au taux de 2.50 % + 0.15 % pour frais de dossier et ce, pour une durée de 15 ans.

### **POINT SUR LES TRAVAUX**

Les travaux de voirie du chemin de Graniboules à Beauregard sont terminés. Malheureusement, l'entreprise tarde à finir l'aménagement du Ferradou.

### **QUESTIONS DIVERSES**

♦ **Commune Nouvelle** - afin de préserver les dotations et de se prémunir des baisses annoncées pour les années à venir, L'État préconise de se regrouper en Commune Nouvelle, comptant au minimum 1 000 habitants pour bénéficier d'un bonus.

Les Maires puis le conseil de la CCTP se sont réunis courant juillet, afin d'en discuter et en informer l'ensemble des conseils. Une réunion animée par une représentante de l'Association des Maires de France a eu lieu à Aumont le 16 septembre à laquelle était convié l'ensemble des conseillers municipaux. L'idée étant de créer une commune nouvelle sur l'ensemble du territoire de la communauté de commune de la Terre de Peyre afin d'être plus forts dans la future grande communauté de communes qui doit être proposée par le Préfet au mois d'octobre. Le Maire explique que la réforme des collectivités territoriales charge les Préfets de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Ainsi les communautés de communes actuelles disparaîtront au profit de nouvelles communautés de communes dont la population devra atteindre au moins 20 000 habitants, ramené à 5 000 habitants par dérogation, pour les zones de montagne.

En ce qui concerne notre conseil, celui-ci donne son accord de principe pour poursuivre ce projet.

♦ **Nouvelle Communauté de Communes** - celle-ci pourrait couvrir le territoire des communautés de communes d'Aumont-Aubrac, Fournels et Nasbinals. Nous pouvons atteindre l'objectif de 5 000 habitants, car Albaret-Sainte-Marie et les Monts-Verts ont délibéré pour se joindre à nous.

La séance est levée à 22 h 30

Rédaction : le Maire, Renée CORDESSE et Isabelle VIEILLEDENT